Tazria
Chabbat Hahodech
9 Avril 2016
1er Nissan 5776
927

Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

# La Voie à Suivre

*Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël*

*Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita*

*Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal*

| | Paris | Lyon | Marseille | Raanana |
|---|---|---|---|---|
| All. | 20h14 | 20h00 | 19h55 | 18h43 |
| Fin | 21h24 | 21h06 | 20h59 | 19h44 |
| R. Tam | 22h16 | 21h55 | 21h45 | 20h21 |

Paris • Orh 'Haïm Ve Moché
32, rue du Plateau • 75019 Paris • France
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33
hevratpinto@aol.com

Jérusalem • Pninei David
Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570
p@hpinto.org.il

Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe
Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashod • Israël
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527
orothaim@gmail.com

Ra'anana • Kol 'Haïm
Rehov Ha'ahouza 98 • Ra'anana • Israël
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003
kolhaim@hpinto.org.il

## Hilloulot Nissan

- Le 1er, Rabbi Chelomo Pinto
- Le 2, Rabbi Chalom Dov, l'Admour de 'Habad
- Le 3, Rabbi Ye'hiel Mi'hel, le saint Maguid de Zlatchov
- Le 4, Rabbi Yaakov Tsvi de Nikelburg
- Le 5, Rabbi Avraham Yehochoua Heschil, le « Ohev Israël » d'Afta
- Le 6, Rabbi Aharon Rata
- Le 7, Rabbi Sasson Mizra'hi

## MASKIL LÉDAVID

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### *La sagesse de la femme bâtit son foyer*

***« Lorsqu'une femme, ayant conçu, enfantera un mâle, elle sera impure durant sept jours, comme lorsqu'elle est isolée à cause de son impureté. »*** (Vayikra 12:2)

Pourquoi ne pas avoir préféré une tournure plus elliptique, telle que « lorsqu'une femme enfantera un mâle », à celle-ci ? Qu'est-ce que la précision « ayant conçu », qui semble aller de soi, vient-elle ajouter ?

A cette question déjà posée par nos Sages, nous allons répondre en rappelant qu'au départ, D.ieu avait créé l'homme seul, mais voyant qu'il ne pouvait rester dans cette situation, Il lui fit « une aide face à lui » – son épouse, à même de le soutenir et de l'aider. Or, on avait tendance à penser, notamment dans les générations précédentes, que le rôle de la femme dans son foyer se cantonnait à une série de tâches ménagères : rangement, cuisine, nettoyage…

Cette optique est erronée et contraire à l'esprit de la Torah, qui accorde à la femme une place et une importance fondamentales, notamment dans l'édification de son foyer et l'éducation de ses enfants. Nos Sages vont jusqu'à souligner que la délivrance du peuple juif, à l'époque de la sortie d'Egypte, était à créditer aux femmes méritantes de cette génération. Elles accélérèrent le processus de la délivrance en encourageant leurs époux et en leur redonnant espoir.

Le rôle de la femme s'exprime essentiellement entre les murs de sa maison. Elle est en quelque sorte la ministre de l'Intérieur, en charge de l'éducation de ses enfants et du développement de la personnalité de son mari. Sa mission est de les amener au niveau spirituel auquel elle aspire, tandis que son mari, moins présent à la maison, est le « ministre des affaires étrangères », chargé de fournir leur subsistance aux membres de sa famille.

L'éducateur principal est donc la mère, et les germes qu'elle implante en ses enfants dans leur prime enfance seront la base à partir de laquelle ils pourront se distinguer plus tard en Torah et en crainte du Ciel, lorsqu'ils seront appelés à relever, sans déchoir, les défis spirituels de l'existence.

Au cours des générations, nombreux sont les justes qui purent se hisser à des niveaux élevés grâce aux encouragements de leurs femmes. Ce fut, par exemple, le cas de Rabbi Akiva, au départ ignare, que son épouse, Ra'hel, avait envoyé étudier, loin du foyer, durant douze ans. Qui, à notre époque, serait capable d'un tel sacrifice ? Puis, alors qu'il était enfin sur le chemin du retour après cette longue période de séparation, il l'entendit dire à une voisine que, de son point de vue, elle ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'il reparte pour douze ans supplémentaires – ce qu'il fit, avant même d'avoir entrevu sa femme, remplissant ainsi son souhait. Lorsque, après vingt-quatre ans, il rejoignit Ra'hel, accompagné de ses vingt-quatre mille élèves, celle-ci sortit à sa rencontre et tomba à ses pieds. Les disciples du grand maître voulurent alors la repousser, mais il les en empêcha, leur faisant remarquer : « Sachez que Ma Torah comme la vôtre est la sienne ! » (ibid.) Autrement dit, le mérite de toute la Torah étudiée par Rabbi Akiva et ses myriades d'élèves revenait à une seule femme, sans le soutien de laquelle il serait resté un simple berger et n'aurait pu atteindre un tel niveau spirituel.

Cependant, pourrait-on demander, qu'adviendra-t-il, aux temps futurs, des femmes qui sont exemptes de l'étude ? Par quel mérite seront-elles ressuscitées ? Nos Maîtres eux-mêmes soulèvent cette question : « Comment les femmes mériteront-elles le monde à venir ? » (Berakhot 17a) Et de répondre : « En accompagnant leurs fils au Talmud-Torah et en attendant que leur mari revienne de son étude. » (ibid.) En d'autres termes, le soutien que les femmes auront apporté à leurs maris dans l'étude de la Torah, en leur donnant le loisir d'étudier l'esprit serein, prenant sur elles les soucis et le soin de leurs enfants, ainsi que l'éducation de ces derniers dans l'esprit de notre tradition, leur tiendra lieu de mérite et leur ouvrira les portes du monde futur – ce que, théoriquement, seule la Torah, « rosée de résurrection » est à même de permettre (cf. Ketouvot 111b).

Dans le cadre des institutions Orot 'Haïm ouMoché d'Ashdod, j'ai participé au siyoum, à la conclusion de l'étude d'un traité talmudique, par les élèves de la Yéchiva ketana Torat 'Haïm. La mère de l'un des élèves, présente sur les lieux, me demanda, pour seule berakha en faveur de son fils, qu'il s'élève en Torah et en crainte du Ciel. De manière remarquable, elle n'évoqua nullement la parnassa, le domaine matériel. Loin de souhaiter que son fils se distingue en tant qu'avocat ou médecin, elle n'avait qu'une aspiration, spirituelle : qu'il devienne un Grand en Torah. Si toute l'ambition d'une mère pour son enfant est telle, et qu'elle l'éduque et dirige son foyer dans ce sens, nul doute qu'elle sera exaucée, et c'est ce que je promis à cette femme admirable.

## LA VOIE TRACÉE

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### *Peu importe le nombre d'auditeurs*

J'ai pris l'habitude de donner chaque mois une grande conférence à laquelle participent de nombreux Juifs français.

Un soir où l'une d'entre elles était programmée, le secteur public était touché par de grosses grèves, y compris dans les transports en commun. Hésitant, j'envisageai de l'annuler de crainte que nombre de mes auditeurs ne puissent venir.

Mais mon fils, Rav Moché Aharon, me conseilla de n'en rien faire, car qu'en serait-il de la minorité de personnes qui viendraient en voiture ou à pied ? Comment pourrais-je les priver de paroles de Torah ?

Je me rendis à ces arguments et maintins la date du cours.

Lorsque j'entrai dans la salle, quelle ne fut ma joie de constater qu'en dépit de la grève des transports en commun, elle était pleine de bout en bout ! De nombreux participants expliquèrent qu'ils avaient marché une heure ou deux – et même parfois plus – pour avoir le mérite d'entendre des enseignements de Torah.

Face à ce public si dense, je ressentis que la Providence divine était à l'origine de cette affluence, comme pour m'enseigner que lorsqu'un homme se soucie de la Torah et veille à ce que l'honneur de celle-ci ne soit pas bafoué, D.ieu arrange tout au mieux.

Le Rav Elhaddad me raconta que lui aussi était présent lors de ce cours. Arrivé en avance, il trouva l'immense salle remplie de seulement 80 personnes. Pourtant, soudain, un flot ininterrompu de personnes y pénétra, si bien qu'au bout d'une demi-heure, il ne restait plus une seule place assise.

Le mérite de cet effort pour accomplir la Volonté divine envers et contre tout, avec émouna et sans faire de calculs personnels, n'était certainement pas étranger à ce succès.

Car en organisant ce cours, je n'aspirais qu'à une chose : répandre la Parole divine dans le monde. De ce fait, lorsque le Très-Haut constata ma persévérance, mon souci d'éviter à un petit nombre de participants de rater un cours de Torah, Il concrétisa mes aspirations et, en dépit de la grève des transports publics, Il permit à un grand nombre de personnes d'arriver à temps au lieu de la conférence.

## DE LA HAFTARA

***« Ainsi parle l'Eternel D.ieu : Au premier mois (...) »*** (Ye'hezkel 45:18 et suivants).

Lien avec la paracha :

Il est question des sacrifices offerts par le prince à Roch 'Hodech Nissan, ainsi que de la fête de Pessa'h. De même, le maftir de Chabbat Ha'hodech évoque Roch 'Hodech Nissan et la fête de Pessa'h qui approche.

## CHEMIRAT HALACHONE

זהר מנזק

Il suspend la terre sur le néant

### *Même pas Abayé et Rav Papa*

Nos Sages soulignent, dans la Guemara (Chabbat 119b), que le monde n'est maintenu que par le souffle des jeunes enfants qui étudient la Torah.

« Mais qu'en est-il de mon étude et de la tienne ? » objecta Rav Papa à Abayé.

Et celui-ci de répondre : « On ne peut comparer le souffle d'une bouche contaminée par la faute au souffle pur de toute faute ! »

En dépit de l'extrême assiduité et de la sainteté remarquable caractérisant leur étude, du fait qu'avait parfois pu se mêler, de leur propre aveu, une parole malvenue à leur discours, leur verbe avait perdu de sa force et était donc inférieur au souffle pur des jeunes enfants.

## AU PARFUM DES MINHAGUIM

La coutume de cuire les matsot de Pessa'h à partir de farine de blé

Bien que, d'après la Halakha, il soit possible de confectionner les matsot à partir de cinq céréales, telles que l'orge, l'avoine ou l'épeautre, le blé reste la céréale par excellence, privilégiée dans la confection des matsot.

Le fait que le blé est aussi la céréale préférée des hommes justifie son emploi dans la confection des matsot, en « embellissement de la mitsva » (hidour mitsva).

# ENTRE LES LIGNES

Midrachim de nos Sages sur la Paracha de la semaine

## La faute d'un seul homme

*« S'il se forme sur la peau d'un homme une tumeur, ou une dartre (…) »* (Vayikra 13:2)

Pourquoi ce passage n'est-il pas introduit, comme c'est le cas d'habitude, par les termes « Parle aux enfants d'Israël (…) » ?

Cette dernière formule n'est en fait employée que lorsqu'il est question d'une mitsva à laquelle tous sont soumis au même titre, ayant la présomption de Tsaddikim – comme il est dit (Yéchaya 60:21) : « Et ton peuple n'est composé que de Tsaddikim ». Dans ce cas, l'emploi de la formule « Parle aux enfants d'Israël » est justifié.

Par contre, la plaie de la lèpre ne s'abattait que sur celui qui avait transgressé une mitsva du Créateur, d'où l'emploi de la tournure « un homme ».

(Midrach Aggada)

## Une perte incommensurable

*« Lorsqu'une affection lépreuse sera observée sur un homme (…) »* (Vayikra 13:9)

On raconte qu'un jour, venus de bonne heure étudier au beth hamidrach, les élèves de Rabbi Akiva le trouvèrent en train de prononcer un hesped. « Peut-être un homme pieux est-il décédé, et notre Maître fait-il son éloge funèbre ? » se dirent-ils.

Ils retournèrent chez eux se changer et, tout de noir vêtus, se présentèrent de nouveau à leur Maître. Etonné, il les interrogea sur leur accoutrement.

« Lorsque nous sommes venus, nous vous avons trouvé déchaussé et les reins ceints, comme si vous faisiez un hesped », lui expliquèrent-ils.

« C'est que j'étais en train d'étudier la paracha des affections lépreuses quand je me suis souvenu de Gué'hazi, qui était digne d'être prophète au même titre qu'Elicha. Pour s'être approprié peu de chose, il est tombé bien bas, comme il est dit : "un seul pécheur gâte beaucoup de bien". C'est pourquoi l'Eternel a indiqué : "s'il existe une brûlure à la peau d'une personne". »

(Pitron Torah)

# DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude
de notre Maître le Gaon et Tsaddik
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

## La conduite divine, toute de miséricorde

*« S'il se forme sur la peau d'un homme une tumeur, ou une dartre ou une tache, pouvant dégénérer sur cette peau en affection lépreuse, il sera présenté à Aharon Hacohen ou à quelqu'un des Cohanim, ses fils. »* (Vayikra 13:2)

On sait bien que la lèpre s'abat sur l'homme qui est tombé dans la faute du lachone hara (Arakhin 15b), à l'instar de Myriam, la sœur de Moché, laquelle, ainsi qu'en témoigne l'Ecriture, fut frappée de cette affection pour avoir médit de son frère, qui s'était séparé de son épouse Tsipora. Cette prophétesse ne cherchait pas à le déprécier, mais elle n'en fut pas moins punie, d'où nous déduisons le triste sort qui s'abattra sur celui qui dénigre autrui à dessein.

La lèpre n'apparaissait pas directement sur les vêtements de l'homme, mais d'abord sous la forme de taches sur les murs de sa maison. Si cela ne suffisait pas à le réveiller de sa torpeur, elles se répandaient sur ses objets, après quoi, s'il ne se repentait toujours pas, elles se manifestaient sur ses vêtements, puis, en dernier ressort, l'atteignaient dans sa chair.

Cette progression par paliers est riche en enseignements sur la conduite du Créateur, caractérisée par Sa miséricorde. En effet, Il ne Se hâte pas de punir Ses enfants, mais les réveille d'abord en intervenant sur des éléments de leur contexte, dans l'espoir qu'ils se repentent. Ce n'est que s'ils ne s'attardent pas sur ces signes du Ciel que la plaie de la lèpre se rapproche sans cesse davantage d'eux. Cela souligne la longanimité du Saint béni soit-Il, qui est la bonté par excellence et, loin de punir à la hâte les pécheurs, leur laisse la porte ouverte pour qu'ils se repentent et expient leurs fautes.

Le Rav de Ponievitz zatsal notait que la progressivité de la lèpre était porteuse d'un enseignement fondamental, puisqu'au départ, seules de petites tâches apparaissaient sur les murs de la maison. Mais, si l'homme n'en tenait pas compte et ne se remettait pas en question, il pouvait en arriver à l'excommunication, à devoir quitter le camp d'Israël pour une longue période, jusqu'à ce qu'il se repente totalement. Cela nous montre jusqu'où peut chuter celui qui ne se remet pas en cause. Il arrive ainsi parfois que l'on commette un léger écart et, si l'on ne se reprend pas rapidement, on s'y habitue bien vite, au point que cela devient une routine. C'est ainsi qu'on risque de dégénérer de plus en plus pour arriver très bas.

D'où l'importance d'une introspection quotidienne, à même de permettre de se repentir des fautes commises le même jour, et ce, afin d'éviter qu'elles s'ancrent en nous telle une seconde nature, très difficile à déraciner.

## Des petits ruisseaux aux grandes rivières

L'équilibre central dans le délicat système émotionnel s'exprime à travers la personnalité de la mère juive et le lien qu'elle tisse avec ses enfants. Ce contexte émotionnel se ressent au quotidien : la mère accompagne son enfant à travers une aide constante, tant au niveau de l'habillement, de l'alimentation, du souci de son éducation et de son bien-être psychique.

Lorsque l'enfant quitte sa maison pour se rendre à l'école, il emporte avec lui l'amour de sa mère et ses aspirations, qu'elle exprime en se souciant de ses moindres besoins. Lorsqu'il rentre chez lui, il se sent respecté et apprécié à travers l'attention qu'il reçoit et l'oreille attentive qui est prêtée à ses demandes et aux expériences qu'il décrit de sa journée à l'école. Tout cela pousse l'enfant à se lier à la volonté de sa mère, qui l'appelle implicitement à grandir.

Lorsque le fils grandit et s'apprête à quitter son foyer pour une période d'étude à la Yéchiva, il emporte avec lui les efforts de sa mère pour lui préparer des vêtements de rechange, des friandises qu'il aime. A travers toutes ces attentions, il entend encore cette voix maternelle qui l'appelle à grandir.

Penchons-nous, à présent, sur le destin de la prophétesse 'Hanna, mère du prophète Chemouel, qui a obtenu un tel fils grâce au pouvoir de sa prière – fils qu'elle destine déjà, avant sa naissance, au Service divin. Cette personnalité hors pair nous en apprend davantage sur le pouvoir spécial de la mère en ce qui concerne le développement spirituel de son fils.

Lorsque 'Hanna emmène le tout jeune Chemouel au tabernacle, elle déclare : « C'est pour cet enfant que j'ai prié » – en d'autres termes, c'est en lui qu'elle mettait ses attentes. Elle place ainsi son fils face au but suprême qu'elle a conçu.

'Hanna accompagne en outre le développement de son fils, comme en témoigne le prophète : « et un petit manteau que sa mère lui faisait et lui apportait tous les ans, lorsqu'elle venait là avec son mari pour le sacrifice annuel ». A travers ce « petit manteau » qu'elle confectionnait et lui apportait à chacune de ses visites, 'Hanna transmettait à Chemouel ses aspirations à son égard quant à son avenir spirituel. Nos Sages eux-mêmes soulignent le fait que c'est grâce à ce « simple » vêtement que sa mère lui préparait qu'il devint un homme, dans le sens le plus noble du terme.

En élargissant cette notion, nos Maîtres insistent longuement sur ce message destiné aux mères, ne se privant pas de décrire à de multiples reprises, dans la Guemara, la manière dont les parents recevaient leurs enfants à leur retour de la maison d'étude. Autant d'exemples montrant l'importance d'encourager ses enfants dans l'étude. Parmi tant d'autres, on rapporte, dans le traité Kiddouchin (31b), ces propos de Rav Yaakov, fils d'Avoua, à Abayé : « Quand je rentre de la maison d'étude, mon père m'apporte une coupe et ma mère me la remplit de vin, m'est-il permis de me laisser servir par eux ? »

Rabbénou Nissim ajoute un exemple particulièrement éloquent, tiré du Talmud de Jérusalem (Péa 1:1), où on nous décrit comment la mère de Rabbi Yichmaël honorait son fils lorsqu'il rentrait du Beth Hamidrach : elle réclamait le privilège de lui laver les pieds à l'eau – qu'elle buvait ensuite avec délice.

# DES HOMMES DE FOI

## Tranches de vie - extraits de l'ouvrage Des hommes de foi biographie des Tsaddikim de la lignée des Pinto

### *Au secours de la veuve*

Rav Chemouël Marciano alla un jour rendre visite aux Tsaddikim Rabbi Méir Pinto et Rabbi Raphaël Pinto, à Casablanca, afin de recevoir leurs bénédictions. S'y trouvait déjà une femme, venue dans le même but.

Soudain, la femme tourna la tête vers Rav Marciano, comme il le raconta lui-même, et lui dit :

« Tout comme le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto a joué en ma faveur, en me faisant vivre aujourd'hui un grand miracle, puisse D.ieu vous en faire connaître aussi ! »

Désirant en savoir plus, Rav Marciano lui demanda de raconter son aventure.

« Je suis veuve et, pour gagner ma vie, commença-t-elle, je fabrique des boissons alcoolisées et les vends aux Juifs, bien que ce travail soit illégal. D'après la loi, il est interdit aux Juifs de fabriquer de l'alcool sans autorisation. (Il convient de signaler qu'au Maroc, cette activité a longtemps été le gagne-pain de très nombreux Juifs. Le gouvernement fermait les yeux, sachant que c'était leur principale source de revenus.)

« Aujourd'hui, quelqu'un, jaloux de ma réussite, m'a dénoncée aux autorités. La police s'est présentée à mon domicile, sans crier gare, et s'est mise à tout inspecter.
J'ai eu très peur, mais je n'avais pas où m'enfuir.
La maison était encerclée.

« Immédiatement, je me suis mise à invoquer avec ferveur le mérite de Rabbi 'Haïm Pinto et lui ai demandé d'aider une pauvre veuve qui gagne péniblement sa vie.

« Je me suis tout de suite sentie soulagée et, avec une joie incompréhensible, j'ai commencé à aider les policiers dans leurs recherches et à ouvrir les portes des pièces et les tonneaux de boissons alcoolisées, sous leurs regards étonnés. J'étais moi-même sidérée de mon comportement, mais c'est pourtant ainsi que j'ai agi.

« Les policiers entraient, sortaient et passaient d'une pièce à l'autre, ouvrant tonneau après tonneau. Pourtant, ils ne remarquèrent pas qu'il s'agissait d'alcool. Quand ils terminèrent de passer toute la maison au peigne fin, ils me confièrent que quelqu'un m'avait dénoncée, affirmant que je vendais de l'alcool sans permis légal. Ils s'excusèrent pour tout le désordre et repartirent comme ils étaient venus.

« Ainsi, termina-t-elle, j'ai été sauvée de cette dénonciation, par le mérite du Tsaddik Rabbi 'Haïm Pinto. »